

Procuration de paiement de la bourse nationale de collège Établissement d'enseignement privé

La procuration de paiement de la bourse nationale de collège¹ est émise par le Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports.

Établissement : COLLEGE SAINT JUDE

Adresse : 18 RUE LAMARTINE

Commune : ARMENTIERES Code postal : 5 9 2 8 0

Je soussigné(e)

demeurant

agissant en tant que : ☐ père ☐ mère ☐ autre personne en charge de l'élève

de élève de cet établissement en classe de

pour l'année scolaire 2025-2026, autorise Madame FLAHAUT Cathy

le chef d'établissement agissant par délégation de l'organisme de gestion, à recevoir en mon nom, le montant de la bourse de collège attribué à mon enfant.

Cette autorisation implique que le chef de l'établissement :

- donnera décharge de la somme de la bourse de l'enfant au comptable public dès versement au compte de l'établissement
- me versera par virement bancaire, le montant restant éventuel de la bourse de l'élève après le paiement des frais de pension ou de demi-pension.

Fait le
À

Signature du responsable de l'enfant

Fait le
À

Signature du Chef d'établissement